

## Jaune - Vagues-submersion

- Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation en écoutant les informations diffusées dans les médias
- Evitez de circuler en bord de mer à pied ou en voiture
- Si nécessaire, circulez avec précaution en limitant votre vitesse et ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées
- Vérifiez l'amarrage de votre bateau
- Eloignez-vous des ouvrages exposés (jetées, digues...)

## Service de la Communication Interministérielle

Tél : 06 71 07 42 57 / 06 03 70 60 57

Mél : [pref-communication@morbihan.gouv.fr](mailto:pref-communication@morbihan.gouv.fr)



morbihan.gouv.fr

Préfet du Morbihan

Place du Général de Gaulle  
56019 Vannes Cedex